

Qu'est-ce qu'un projet en éducation musicale ?

Tout d'abord, il est important de rappeler quelques définitions concernant la pédagogie de projet.

- La pédagogie de projet c'est : « Un problème ou une question [qui] doit servir de fil directeur aux activités réalisées dans le projet, et ces activités doivent aboutir à un produit final qui apporte la solution au problème. » (*Phyllis C. Blumenfeld*).¹
- « Il s'agit d'une forme de pédagogie dans laquelle l'élève est associé de manière contractuelle à l'élaboration de ses savoirs. Le moyen d'action de cette pédagogie est fondé sur la motivation des élèves, suscitée par l'aboutissement à une réalisation concrète. ».²

Ces définitions mettent l'accent sur le fil directeur, les étapes qui mènent à un produit fini concret. (restitution³ devant des publics divers, enregistrement, vidéo...)

Des compétences en éducation musicale sont mises en œuvre au travers de ces différentes étapes. Dans le cadre de l'interdisciplinarité, d'autres compétences sont aussi convoquées dans d'autres champs disciplinaires.

Un autre point est évoqué : l'implication des élèves. Il s'agit donc de faire en sorte que le projet de l'enseignant, qui est à l'initiative du processus, devienne peu à peu, et le plus possible, le projet de l'élève.

Le « Projet pédagogique en éducation musicale »

- LE MUSICIEN INTERVENANT **DOIT ÊTRE ASSOCIÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET** et donc à la rédaction de ce document ; il apportera son regard technique et ses compétences.
- Le projet est élaboré en lien avec la réflexion de l'équipe enseignante autour du projet d'école et du PEAC des élèves.
- Si l'intervenant est rémunéré, une convention doit être établie entre la DSDEN et/ou l'IEN et l'organisme employeur (association, commune, collectivité territoriale, etc.).
- La coopérative scolaire ne peut rémunérer un intervenant extérieur pour des interventions régulières.



DONNÉES GÉNÉRALES

Informations générales sur l'école.



LE PROJET

Le titre du projet permet de donner une idée générale de son contenu.

Écrire un rapide descriptif du projet et indiquer le lien avec les axes culturels du projet d'école.



LES PARTICIPANTS AU PROJET

Donner les informations demander sur le ou les enseignants concernés, ainsi que sur leur classe.

Renseigner le nom de l'intervenant ainsi que son numéro d'agrément. L'agrément est valable trois ans.

Le directeur doit demander à l'intervenant de présenter le document justifiant de son agrément fourni par la DSDEN de Seine Maritime.



LE CONTENU DU PROJET

Les trois piliers du PEAC

Rencontrer : indiquer quelles rencontres les élèves vont faire dans le cadre de ce projet :

Quels artistes, quelles œuvres (quels chants, si le projet comprend du chant), quelle structure culturelle éventuellement....

¹ <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/ressources/techniques/5180/5180-186-p46.pdf>

² <http://pourtaclasse.e-monsite.com/pages/pedagogie-du-projet-definition.html>

³ Des restitutions devant des publics autres que scolaires nécessitent souvent une déclaration à la SACEM.

Pratiquer : indiquer quelle pratique les élèves vont avoir dans ce projet, du chant, de l'écoute, de la production sonore, de l'exploration sonore, etc. ainsi que d'autres pratiques dans d'autres domaines du champ de l'éducation artistique et culturelle.

S'approprier : indiquer quelles compétences des programmes vont être évaluées à travers ce projet, en éducation musicale, dans d'autres champs artistiques éventuellement et d'autres disciplines, en incluant les fondamentaux. (Cf. La grande compétence « échanger partager et argumenter » ; le langage...)

Préciser la **restitution** envisagée (Cf. pédagogie de projet).

Indiquer les grandes **étapes** du projet qui mèneront au « produit fini » de celui-ci.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Choisir la ou les propositions en fonction de **l'organisation pédagogique** retenue.

La **co-intervention** se fait en concertation avec l'intervenant et **son organisation doit être précisée** (actions pédagogiques de l'enseignant pendant les interventions).

Préciser les **actions pédagogiques** de l'enseignant :

- **Avant les interventions**, par exemple, apprentissage lexical issu des chants, lien avec d'autres disciplines, notamment les fondamentaux),
- **Pendant les interventions** (en présence de l'enseignant). Il peut s'agir de la mise en œuvre de la préparation corporelle et vocale, d'exercices rythmiques... L'enseignant pourra prendre en charge l'apprentissage et la direction d'au moins un chant avec l'aide de l'intervenant. **La co-intervention devra être impérativement explicitée.**
- **Après les interventions** : les actions menées à la suite des interventions, les prolongements, l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité, notamment avec les fondamentaux.

Volumes horaires

Volume horaire du projet avec l'intervenant

Préciser la durée, le nombre et la fréquence des séances.

Indiquer les dates de début et de fin d'intervention ainsi que les jours et horaires dans la semaine.

N.B. Une fréquence d'une semaine sur deux favorise l'implication des PE dans l'enseignement de l'éducation musicale et donc l'implication des élèves.

N.B. La durée conseillée d'une séance est d'environ 30 minutes pour le cycle 1 et jusqu'à 45 minutes pour les cycles 2 et 3.

Volume horaire du projet sans l'intervenant

Indiquer le volume horaire que l'enseignant consacrerait au projet hors de la présence de l'intervenant.

Volume horaire d'éducation musicale hors projet

En élémentaire, chaque élève doit bénéficier de 36 heures d'éducation musicale par an.



N.B. La lecture des différents indicateurs de la fiche ci-après pourra également aider à la rédaction du projet.

INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION DES PROJETS PÉDAGOGIQUES EN ÉDUCATION MUSICALE

(à remplir par le Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale)

ECOLE :

COMMUNE :

CYCLE : 1 2 3

NIVEAU(X) : TPS PS MS GS
 CP CE1 CE2
 CM1 CM2

ENSEIGNANT COORDONATEUR :

DUREE DU PROJET : Nombre de séances :

Durée de chaque séance :

Fréquence des séances :

| | | |
|--|--|--|
| Le projet musical est-il en lien avec le projet d'école ? | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |
| Rencontrer : le projet mentionne-t-il, entre autres, des exemples de chants et/ou d' œuvres abordées ? | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |
| Pratiquer : les pratiques des élèves sont-elles mentionnées (écouter, chanter, explorer, produire...) | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |
| S'approprier : les compétences et connaissances visées par le projet sont-elles définies avec précision en lien avec les programmes ? | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |
| La programmation fait elle apparaître les différentes étapes du projet ? | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |
| Les actions de l'enseignant sont-elles précises et explicites ? (La co-intervention est-elle explicite et pertinente ?) | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |
| Les actions de l'intervenant completent -elles le contenu musical apporté par l'enseignant ? | Suffisamment explicite <input type="checkbox"/> | Insuffisamment explicite <input type="checkbox"/> |

OBSERVATIONS EVENTUELLES